



**Monsieur Edouard PHILIPPE**  
**Premier Ministre**  
**Hôtel de Matignon**  
**57, rue de Varenne**  
**75007 PARIS**

Paris, le 7 mars 2018

**Les Sénatrices**

**et Sénateurs de**

**Bretagne**

**Objet : Situation du Crédit Mutuel Arkéa**

Monsieur le Premier Ministre,

Nous souhaitons appeler votre attention sur la situation du Crédit Mutuel Arkéa, pilier du développement économique de notre région.

Cette banque est désormais la première entreprise bretonne en termes de résultats, ces derniers étant en constante augmentation tous les ans. Arkéa est devenue avec les années la banque la plus solide de France. De par sa position de grande banque européenne (30<sup>ème</sup> par la solidité et 40<sup>ème</sup> par la taille), nous avons la chance d'avoir en Bretagne un centre de décision bancaire de niveau européen. Nous devons le conserver car c'est là le symbole d'une indépendance de nos territoires.

Comme vous le savez, un conflit oppose depuis plusieurs mois le Crédit Mutuel Arkéa au CM11-CIC. Malgré votre volonté initiale de ne pas interférer dans un conflit intervenant au sein d'un grand groupe bancaire, l'urgence de la situation nous conduit aujourd'hui à effectuer cette démarche commune auprès de vous.

Ainsi, nous, Sénatrices et Sénateurs de Bretagne, souhaitons vous alerter sur la soudaine accélération de ce conflit. La coopération à l'intérieur du groupe n'est manifestement plus possible entre le Crédit Mutuel Arkéa et le CM11-CIC, ce qui a conduit les dirigeants d'Arkéa à une démarche d'indépendance.

Comme les 10 000 employés de cette banque, notre inquiétude porte également sur les conséquences d'une centralisation des décisions d'Arkéa. La gouvernance du groupe ne montre pas de signaux rassurants quant à leur préservation, à l'heure où la tendance est à la fermeture des agences et la promotion de banques en ligne.



Enfin, l'actualité montre que la Bretagne a plus que jamais besoin de signaux clairs de la part du gouvernement en matière d'accessibilité, d'attractivité et de préservation des emplois dans la Région.

Pour toutes ces raisons, nous vous demandons, Monsieur le Premier Ministre, d'intervenir pour prévenir et éviter que ce conflit public n'ait de conséquences sociales, qui seraient désastreuses pour nos territoires, et pour qu'il soit réglé par-delà les conflits internes.

Comptant sur votre mobilisation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de notre respectueuse considération.

### **Les Sénatrices et Sénateurs de Bretagne**

**Maryvonne BLONDIN, Jean-Luc FICHET, Michel CANEVET, Philippe PAUL, Yannick BOTREL, Christine PRUNAUD, Michel VASPART, Sylvie ROBERT, Jean-Louis TOURENNE, Dominique DE LEGGE, Joël LABBÉ**